

- Pour diffusion immédiate

Après plus de 10 ans, Joanne Perreault quittera son poste pour passer plus de temps avec sa famille

Regina, 7 juin 2011 – Madame Joanne Perreault, la directrice adjointe de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) a annoncé qu'elle démissionne de son poste en expliquant qu'elle désire passer beaucoup plus de temps avec sa famille, avec ses propres enfants et ses 11, bientôt 12, petits-enfants. «Je veux ralentir afin d'avoir un peu plus d'équilibre entre ma vie personnelle et ma vie professionnelle.» Ce départ est prévu pour la fin de l'été 2011.

Madame Perreault est membre du personnel de l'ACF depuis 2001, mais son implication au sein de l'organisme est beaucoup plus étendue. Elle faisait partie de l'équipe du secteur du développement communautaire de l'ACFC au moment où la communauté fransaskoise a signé la première Entente Canada / communauté en 1988. Plus tard, elle a siégé au Conseil d'administration de l'ACFC. Sous la présidence de madame Lorraine Archambault, elle fut membre du comité de restructuration de l'ACFC qui, suite aux États généraux de la communauté fransaskoise, a créé l'ACF. Madame Perreault a été le maître d'œuvre de la première élection communautaire en juin 1999 à titre de directrice des élections et elle assure la direction de toutes les élections communautaires depuis.

«Le départ de Joanne laissera un grand vide au sein de l'équipe,» a conclu le directeur général de l'ACF, monsieur Denis Simard. «Elle possède un grand morceau de la mémoire corporative de l'ACF, elle est une travailleuse acharnée et elle se dédie 150 % à son travail et envers sa communauté.» Selon le président, monsieur Paul Heppelle, «Depuis le début de l'année, Joanne a assuré l'intérim à la direction générale avec dévouement. Elle y a mis toute son énergie et a fait des sacrifices déchirants en choisissant toujours ses responsabilités professionnelles. J'ai développé une bonne relation de travail avec elle ; sa présence invariable et son dévouement nous manqueront. Au nom du personnel de l'ACF et au nom de la communauté fransaskoise, je veux lui dire merci pour la générosité et le professionnalisme qu'elle investit dans ce qu'elle fait.»

Cette démission ne signifie pas que Madame Perreault s'éloignera complètement de l'ACF et de la communauté fransaskoise. Elle demeurera disponible pour faire les tâches et accomplir des projets pour lesquelles son expérience, sa mémoire corporative et ses talents naturels seront un atout.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

-30-

Source :
Marc Masson
Directeur des communications
924-8532